# COUNCIL OF EUROPE LANDSCAPE AWARD
# EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION

## *FOURTEEN COUNCIL OF EUROPE MEETING OF THE WORKSHOPS FOR THE IMPLEMENTATION OF THE EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION*

## *Council of Europe Landscape Award Forum of National Selections*

*3rd Session 2012-2013*

**Wrocław, Poland, 11-12 June 2014**

---

**Grand Pré Park, City of Langueux, France**

**Representative of the Project:** Mrs Laure PLANCHAIS, Landscape Architect, City of Langueux

Notre candidature fait le pari du choix d'**un «jeune» parc dans une petite ville.** Il témoigne de la volonté d'un urbanisme vertueux, réfléchissant à l'échelle du grand paysage, soucieux d'un développement durable dans un paysage « quotidien ».

Une évolution urbaine à maîtriser

La commune de Langueux, dans les Côtes d'Armor, en Bretagne, était un bourg d'environ 2500 habitants dans les années 60. Il est devenu une petite ville de plus de 7000 habitants en une quarantaine d'année. La commune a subi une urbanisation diffuse (majoritairement d'habitat individuel) et l'implantation de la plus grande zone d'activités économiques de l'agglomération de Saint-Brieuc, la préfecture départementale qui est limitrophe. Cette urbanisation non maîtrisée a morcelé son territoire urbain ses paysages : un plateau maraîcher et les grèves du fond de la baie de Saint-Brieuc.

Le parc du Grand Pré s'inscrit dans une volonté communale d'arriver à changer son image grâce à un lieu fédérateur à échelle intercommunale. La commune a lancé la consultation de conception en 2002

afin de créer un parc «naturel», «un vaste espace de développement orienté vers la nature, les sports, les loisirs, la culture, la convivialité». Les concepteurs devaient proposer l'implantation d'un futur bâtiment public à vocation culturelle en préalable au lancement d'un concours d'architecture.
La commune souhaitait afficher sa volonté de développement durable au travers d'une image forte et d'un outil pédagogique tant pour ses habitants que pour ses propres services. Actuellement le parc du Grand Pré est le seul espace public contemporain de cette taille à l'échelle départementale.

Des champs à investir

Le site, d'une douzaine d'hectares, est un vallon qui part du centre-ville de Langueux pour s'engraver dans le plateau agricole. Au fond du talweg s'inscrit un petit ruisseau côtier. Prenant sa source sous le centre-ville, où il a un statut d'égout pluvial, il ressort à ciel ouvert au niveau de l'entrée amont du parc. La qualité de l'eau était médiocre et bien que de très petite taille, il débordait à chaque pluie et provoquait des érosions en aval.
Avant la création du parc, l'espace était occupé par des champs de maïs principalement. Ils permettaient difficilement de lire la géographie du site et les vues sur l'horizon de la baie de Saint-Brieuc où l'on devine la mer à marée haute. Seul un cheminement pédestre le long du ruisseau permettait de rejoindre les grèves. Sa qualité paysagère était peu intéressante, les vues étant bouchées par des hautes haies qui le bordaient. Aux limites du parc, la commune s'urbanisait progressivement.

Une approche à l'échelle du grand paysage

Le parc du Grand Pré, s'inscrit dans une approche à l'échelle du grand paysage : relier le centre-ville et l'urbanisation diffuse alentours aux grèves de la baie de Saint-Brieuc afin de d'ouvrir son cœur urbain à sa façade maritime. Cet espace est conçu comme une véritable coulée verte s'appuyant sur le ruisseau existant qui traverse le site en revalorisant sa présence et sa qualité écologique. Il puise son inspiration des paysages et particularités du cadre alentour. Son organisation exploite les lignes de force du site et les vues sur le lointain, les offrant en spectacle le long des parcours. Une grande esplanade créée une vaste plateforme mettant en scène les vues sur le littoral tout en d'accroche au projet de bâtiment.

Sur la plus grande longueur du parc se développe une vaste promenade qui vient chercher le visiteur depuis le centre de Langueux jusqu'au rebord du plateau agricole. Sur ses franges, le parc vient tisser des liens avec les quartiers existants et à venir qui le jouxtent en proposant de nombreux cheminements. Les espaces de stationnement (440 places) du bâtiment de spectacles sont conçus de manière à participer aux lieux de promenade puisqu'ils sont vides le plus souvent. Leur emplacement à proximité d'autres équipements publics existants (médiathèque, crèche et école privée) permet d'en optimiser l'usage.

Une posture économe et respectueuse de l'environnement

La dimension écologique du parc du Grand Pré est dictée par une philosophie de travail quotidienne cherchant à tirer parti au maximum du site et des moyens mis à disposition à proximité, une volonté expérimentale partagée avec la commune, ses services techniques et les impératifs économiques d'un budget contraint (10 euros/m2). Cette approche stimule un renouvellement des questionnements techniques et esthétiques pour proposer un espace singulier.
La réflexion a été développée tant sur la conception que sur la gestion du site :
- Equilibre des terrassements ;
- Régulation des crues et amélioration de la qualité des eaux du ruisseau accompagnées d'une gestion sur site des eaux pluviales de ruissellement tant du parc que du bâtiment.
- Limitation des sols imperméabilisés ;
- Utilisation privilégiée de matériaux naturels (pierres de carrières locales) et de récupération, notamment les pieux de bouchot usagés, pieux de bois utilisés en mytiliculture très présente dans la baie de Saint-Brieuc. Ce matériau de rebut a été utilisé dans le parc pour la création de différents ouvrages et contribuer à marquer son esthétique.

- Réalisation de techniques constructives simples et peu onéreuses telles que bancs en bois et les garde-corps en acier galvanisé. La simplicité de leur facture permet aux services techniques de continuer à en réaliser par leurs propres moyens.
- Plantations adaptées au sol et au climat afin d'éviter les protections hivernales et l'arrosage en utilisant des techniques de plantations extensives et des végétaux en petit conditionnement (graines, godets, arbres en racines nues) tant par souci économique que pour une meilleure reprise ;
- Gestion différenciée de l'entretien des espaces plantés, notamment la grande prairie et les abords du bassin qui constituent un refuge pour les insectes.

La gestion du parc représente actuellement 1360 heures par an soit près de l'équivalent d'un emploi.

Des lieux à découvrir…

Le parc propose de vastes espaces enherbés pour jouer, s'allonger, courir… Sur la grande prairie, un talus en arabesques dont les flancs sont percés de canalisations et constitue un espace de jeux privilégié. A l'approche du bassin, la prairie devient progressivement humide et laisse croître une végétation spécifique et adaptée à ce nouveau milieu multipliant ainsi la diversité des floraisons.

Pour contribuer à restaurer la qualité du cours d'eau et éviter les phénomènes d'érosion observés, un système de gestion hydraulique gravitaire de ses crues a été conçu et intégré au parc. Lors des crues, une prise d'eau laisse passer le surplus dans un fossé qui la conduit au bassin formant digue. Le ruisseau est ainsi délesté de ses eaux qui sont les plus polluées. Cette eau va progressivement être relâchée dans son milieu naturel initial en aval et épurée par les végétaux du bassin et de la zone marécageuse en contrebas.

Le contrebas de la digue profite du nouveau parcours du ruisseau et de la proximité de grands saules marsault existants pour favoriser rapidement des ambiances de sous-bois luxuriantes. Elles s'inscrivent en contrepoint des vastes espaces ouverts sur le ciel et le lointain dans la partie haute du parc. Dans cette logique, la création de buttes faites avec les terres de décapage des cheminements ont été plantées de jeunes arbres et de vivaces à grand feuillage facilitant la formation rapide de voûtes ombragées grâce à cette surélévation.

Des parcelles d'expérimentation de semis d'arbres, ici des pins, sont protégées par les pieux de bois qui forment un filtre visuel vis-à-vis des maisons alentours. Ils offrent une présence verticale préfigurant la silhouette de la pinède qui va se développer. L'apparition d'un boisement à partir de graines d'arbres est un processus naturel souvent oublié faute de pouvoir l'observer et le mesurer au quotidien, notamment en milieu urbain. Le parc propose de visualiser ce processus. De plus, ces parcelles expérimentent l'efficacité de différents paillages. Cette dynamique, lente mais à l'échelle d'une génération humaine, est suivie par les services techniques, la maîtrise d'œuvre et les écoles de Langueux dans un apprentissage de la patience et des rythmes de la nature. En six ans, les arbres commencent à dépasser les pieux de bois. 36 parcelles de 156 m2 ont été réalisées. Près de 5000 graines en moyenne sont plantées sur chaque parcelle. Les processus de croissance et de sélection naturelle font qu'il restera environ que 5 sujets par parcelle à terme. Au-delà de leur dimension expérimentale, ces parcelles mettent en lumière de nouvelles esthétiques possibles de l'idée de la reconquête de la «nature».

Dans le prolongement du bâtiment culturel, un parvis et une vaste esplanade se déroulent pour accueillir les visiteurs. Des parterres de plantes vivaces apportent une touche de sophistication à la partie la plus «urbaine» du parc et accompagnant la géométrie architecturale du bâtiment culturel. En contrebas de l'esplanade, en belvédère sur le paysage maritime, une série de gradins permettent au visiteur de venir contempler la campagne environnante, la mer au loin et les spectacles de plein air des cirques que la ville de Langueux soutient activement.